



Association générale des étudiant-e-s
de l'Université de Fribourg
Allgemeine Studierendenschaft
Universität Freiburg

NON À la hausse des Taxes universitaires !

Information à tous les résidents du canton de Fribourg

L'AGEF se mobilise contre la hausse des taxes universitaires.

- **Le Rectorat de Mme. Epiney impose une hausse des taxes sans consultation. Elle rompt ainsi avec la tradition fribourgeoise de la concertation et du dialogue qui ont fait notre Université.**
- **L'éducation est un bien public, et non un investissement personnel et un luxe. Ce ne doit pas être aux étudiants de couvrir les trous budgétaires du canton selon la planification du Rectorat. En outre, ce n'est pas aux étudiants de payer pour les projets de l'Université.**
- **Nous, étudiantes et étudiants ne nous battons pas pour notre portemonnaie mais pour le principe d'une éducation de qualité, accessible et au service du bien commun.**

L'AGEF s'oppose à la hausse des taxes universitaires pour les raisons suivantes :

- **La hausse des taxes menace l'accès libre et égalitaire aux études supérieures.**
- **La hausse des taxes est une tendance globale et néolibérale qui représente un réel danger au développement de l'éducation au sens large.**
- **L'Université de Fribourg est déjà saignée de ses étudiants germanophones, qui ne représentent plus qu'environ 30%. La hausse de la taxes universitaires met la survie de notre Université bilingue en danger.**
- **L'Université de Fribourg est déjà la plus chère en Suisse romande. L'augmentation de la taxe nuit à son attractivité et à sa compétitivité.**
- **L'endettement des jeunes générations ne constitue pas un investissement porteur d'avenir.**
- **L'Université ne fait pas assez pour soutenir ses étudiants. Les mesures de compensations proposées ne sont pas à la hauteur et entraîneront une hausse des frais d'administration.**
- **La hausse des taxes universitaires contrevient au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pacte ONU I).**
- **Le financement de l'éducation est le devoir premier de l'État au bénéfice de ses citoyens. Les finances cantonales ne sont pas déficitaires. À l'Université de convaincre de l'importance de sa mission et de ses projets et à notre État de prendre ses responsabilités.**
- **Les 10'000 étudiants de l'Université contribuent déjà plus que grandement au dynamisme économique et culturel de la ville et du canton.**
- **Les jeunes générations seront les premières à vivre une baisse de leur niveau de vie et devront déjà payer pour les pensions et le système de santé des générations précédentes. Assez, c'est assez !**

A. La hausse des taxes empêche la garantie d'un accès libre et égalitaire aux études supérieures.

A₁. Une augmentation des taxes universitaires constitue un obstacle supplémentaire à l'accès aux études.

Deux situations principales sont à relever :

1. Pour certains des étudiants qui financent eux-mêmes leurs études, une hausse des taxes les mettrait dans une situation financière précaire, voire insoutenable.
2. Pour d'autres étudiants bénéficiant d'un soutien financier de leurs parents, cette hausse aurait un impact direct sur les familles. Ainsi, pour une famille de classe moyenne ou inférieure qui peine déjà à offrir une formation universitaire à leur(s) enfant(s), cela constituerait une difficulté supplémentaire et favorise l'accès de la classe la plus aisée au détriment des moins nantis.

A₂. L'Université ne fait pas assez pour soutenir ses étudiants.

D'après l'Université, seuls 4 % des étudiants sont soutenus par le service social. Or ce pourcentage n'est malheureusement pas représentatif des étudiants en ayant réellement besoin¹ :

- Nombreux sont ceux qui ne rentrent pas dans les critères d'obtention des aides financières, qui sont trop stricts.
- Les étudiants n'osent pas demander de l'aide financière à cause des stigmatisations sociales que cela amène².

De plus, on ne peut savoir quel pourcentage d'étudiants aurait besoin de cette aide si les taxes augmentaient.

Contrairement à ce que le Rectorat avance, dans son interview par Radio Fribourg³, il n'y a pas d'exemption : la taxe d'émolument est de toute manière due, mais peut cependant être réduite.

Par ailleurs, ces chiffres ne représentent que les étudiants qui sont déjà à l'Université et sont de fait muets sur le nombre d'étudiants qui ne sont pas encore à l'Université à qui pourraient se voir bloquer l'accès aux études supérieures.

Enfin, ceci ne prend pas en compte le cas dans lequel les parents de l'étudiant ont assez de moyens, mais ne donnent pas de soutien financier, malgré leur obligation légale⁴. Ainsi, le seul moyen pour cet étudiant de percevoir un soutien serait de porter plainte contre ses parents.

A₃. La hausse des taxes, une tendance globale et néolibérale qui représente un réel danger au développement de l'éducation au sens large.

Depuis 25 ans, l'Université de Fribourg augmente régulièrement ses taxes⁵, tous les 7 ou 8 ans. Nous

¹ Information de UNI-Social.

² D'après de nombreux témoignages anonymes rapportés à l'AGEF.

³ Interview du lundi 16.10.17

⁴ Art. 277 al. 2 Code Civil suisse.

⁵ D'après UNICOM.

pouvons dès lors observer une tendance déjà établie et cela rien qu'à l'échelle de notre canton. Sur le plan national, p. ex. à Bâle ou Zurich, les étudiants s'inquiètent aussi de l'augmentation de leurs taxes d'études. Cependant, la particularité de la hausse proposée par le Rectorat tient à son fondement. En effet, il ne s'agit pas d'une indexation des taxes au coût de la vie, mais d'une compensation supportée par les étudiants pour financer le roulement et les projets de l'Université. Si le financement par le Canton n'est pas assez élevé, c'est ce dernier que l'Université doit convaincre et à l'État cantonal de prendre ses responsabilités par rapport à sa mission en matière d'éducation supérieure.

Le risque que représente une telle tendance s'illustre d'après l'exemple des universités britanniques : en 1998, les taxes semestrielles étaient comparables aux nôtres. Aujourd'hui, un semestre coûte plus de 4'500 £⁶. Nous ne voulons pas d'un élitisme basé sur les moyens financiers.

En Allemagne, l'introduction de taxes universitaires s'est avéré contre-productive et tous les Länders sont retournés à la gratuité. Aujourd'hui, ni la gauche ni la droite ne remettent celle-ci en cause. En quoi notre prospère Suisse ne serait-elle plus capable de financer l'éducation ?

Dans les pays où des systèmes de prêts étudiants sont institués, l'endettement des jeunes freine le développement économique en retardant la capacité de payer une hypothèque ou un prêt automobile. Sans parler de l'épanouissement !

A₄. La hausse des taxes universitaires contrevient au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pacte ONU I).

La Suisse a ratifié le Pacte ONU 1, dont l'art. 13 al. 2 let. c.⁷ dispose que "l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité".

Bien que cet article ne permette pas d'exiger une exemption générale de taxe, il empêche d'augmenter les taxes universitaires dans une proportion telle qu'elle ne pourrait être justifiée par une indexation aux coûts globaux. Ainsi, une hausse est contraire à l'art. 13 al. 2 let. c, et donc contraire aux art. 5 al. 4 et 190 Cst qui obligent de respecter et d'appliquer le droit international

B. La hausse des taxes représente une entrave à la compétitivité de l'université.

B₁. L'université de Fribourg est déjà saignée de ses étudiants germanophones, qui ne représentent plus qu'environ 30%. La hausse de la taxes universitaires met la survie de notre université bilingue en péril.

Selon le Rectorat, Fribourg ne souffrira pas de cette hausse. Nous nous permettons d'exprimer quelques doutes et réticences face à cette affirmation.

Actuellement, l'Université de Fribourg est déjà la plus chère de Suisse romande. Si les taxes venaient à augmenter, nous serions alignés sur les autres Universités alémaniques, sauf Berne, qui est déjà moins chère. Dès lors, pourquoi les étudiants de Suisse alémanique, et surtout ceux du canton de Berne, viendraient-ils à Fribourg ? Berne possède bien plus de moyens et permet aux étudiants d'étudier pour moins cher, sans même devoir changer de domicile. Pour notre Université bilingue,

⁶ Environ 5 843,56 CHF au 22.10.17

⁷ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19660259/index.html>

ce serait une perte énorme. De plus, pourquoi les étudiants tessinois ou valaisans viendraient chez nous, alors qu'à Lausanne les taxes seront bien moins chères ?

En outre, un souci majeur de l'Université de Fribourg est de réussir à attirer suffisamment d'étudiants en Master et de doctorants. Pour les Masters et les doctorants, moteurs de la recherche scientifique, une augmentation – respectivement une introduction – des taxes réduirait drastiquement l'attractivité de Fribourg.

B₂. Le soutien du canton n'est pas adéquat aux besoins de l'université.

Fribourg reste le canton romand qui alloue le moins à son Université. En effet, si notre canton verse actuellement près de 90 millions à l'Université, le canton de Vaud donne plus de 300 millions à l'UNIL, soit plus du triple (d'après leur rapport annuel 2016⁸). Une augmentation des taxes estudiantines correspond à environ 4mio. de francs suisses par an. Un montant qui paraît dérisoire comparé au budget de l'État ou celui de l'Université. En tant que montant individuel pour chaque étudiant en revanche, il s'agit d'une augmentation budgétaire importante, voire insoutenable pour certains.

Le canton contribue au développement de son Université⁹. Récemment, en octroyant des fonds importants pour l'agrandissement de la BCU ainsi que le projet de la Tour Henri. Les futurs étudiants bénéficieront directement de ces projets. Cependant, ces apports ponctuels ne doivent pas faire perdre de vue au Conseil d'État que chaque canton se doit de donner et de soutenir son Université de manière globale.

Cela nous donne l'impression que le canton de Fribourg ne désire pas investir davantage dans son Université. L'AGEF regrette cela. C'est pourquoi nous nous engageons pour sensibiliser nos concitoyens fribourgeois à notre cause.

L'Université comporte 10'334 étudiants : ils constituent le cœur culturel de cette ville et représentent à eux seuls le quart de la population. Nombreux sont les salles de concerts et lieux culturels qui ferment pendant l'été, leur public cible étant majoritairement composé des étudiants de l'Université. À ce titre, les étudiants contribuent constamment à l'économie de la ville (via l'immobilier, les commerces, librairies et imprimeries, les transports publics, etc.). Sans ses étudiants, il est probable que les trains InterCity ne s'arrêteraient pas à Fribourg.

Les études universitaires constituent une occupation à part entière. Néanmoins, d'après l'OFS¹⁰, si près de 75 % des étudiants travaillent à côté, 18 % des étudiants n'ont pas cette possibilité, leur cursus étant trop strict. Seul 7 % affirment ne pas avoir de besoin financier. Ainsi, les étudiants contribuent entièrement à la vie professionnelle du canton, en plus de ce que leurs études leur permettront de rendre plus tard.

⁸https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/docs/rapports/rapport_16.pdf

⁹ L'apport du canton représente 47% du budget total de l'Université, d'après le rapport annuel 2016 du Rectorat.

¹⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/indicateurs/activites-remunerees-he.html>

Ce que l'AGEF demande :

- Que le canton réexamine son budget quant à son investissement dans son Université.
- Que le canton n'approuve pas la demande du Rectorat d'augmenter les taxes semestrielles.
- Que le canton et le Rectorat améliorent la visibilité de leurs différentes aides sociales auprès des étudiants.
- Que le Rectorat soutienne ses étudiants, notamment à travers des mesures d'accompagnement concrètes qui assurent une réelle égalité d'accès à l'éducation.
- Que le Rectorat revienne à une gestion collégiale, consensuelle et consultative.

Ce que vous pouvez faire pour vous engager :

- Signer la pétition, et parlez-en autour de vous. L'éducation est un enjeu de société !
[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Etudiantes de Fribourgproches et familles professeurs Fribourgeoises Pour notre Universite mobilisonsnous/?cWbYwmb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Etudiantes_de_Fribourgproches_et_familles_professeurs_Fribourgeoises_Pour_notre_Universite_mobilisonsnous/?cWbYwmb)
- S'engager auprès de unifr.forall@gmail.com
- Montrer sa présence dans la ville de Fribourg : se prendre en photo dans un endroit de Fribourg et la poster sur Facebook avec le #UNIFRforall et / ou envoyer une carte postale de cette photo (p.ex. grâce à l'application gratuite de la poste *Postcard Creator* à l'AGEF (bureau 3021, avenue de l'Europe 20, 1700 Fribourg)
- Venir à la mobilisation de solidarité et positive du 9.11.2017 – Cour de Miséricorde, à partir de 15h

• L'éducation n'est pas une marchandise !

Fribourg, le 22.10.2017

L'AGEF et son Comité exécutif

